



INFO-ÉCOLE # 4

« Faire vivre, ensemble, des réussites aux élèves ! »

Résolution 2026 : On soigne nos paroles

Depuis le retour des Fêtes, le vouvoiement est en vigueur à notre école. Les élèves doivent désormais vouvoyer tous les adultes. Comme il s'agit d'un changement d'habitude, nous accompagnons les élèves en leur donnant le bon modèle à suivre. Ils deviendront de plus en plus habiles au cours de l'année.

En lien avec notre plan d'action visant à lutter contre la violence et l'intimidation et notre portrait d'école, nous avons également pris comme résolution de travailler ensemble à l'amélioration de la qualité de la communication entre les élèves. Nous souhaitons que nos élèves apprennent à **soigner leurs paroles** entre eux pour échanger, pour régler un désaccord ou un problème... Par cette mesure, nous souhaitons diminuer la violence verbale à notre école.

En plus de travailler à différents moments le développement des compétences socioémotionnelles de nos élèves, nous soulignerons leurs efforts à tendre vers une communication positive. Des certificats seront remis chaque semaine à certains élèves pour trois raisons : leur amélioration, leur constance et également leur leadership (élève qui encourage positivement les autres). Des célébrations ponctuelles viendront aussi renforcer positivement nos élèves.



Circulation dans l'école – primaire

Conformément à nos règles de fonctionnement internes, **il est interdit aux parents et aux élèves de circuler dans l'école sans autorisation.** Durant les heures de classe, vous devez vous présenter au secrétariat.

Après les heures de classe, il n'est pas possible de passer du gymnase aux vestiaires (parascolaire) ou encore de se rendre sur les étages, dans une classe, pour récupérer du matériel. Si vous devez récupérer votre enfant au service de garde, vous devez **vous rendre directement au local** et ressortir par la porte du vestiaire.

Nous vous avisons que la porte entre le gymnase et la grande salle sera désormais **fermée en tout temps après les heures de classe**. Elle ne doit pas être utilisée pour circuler entre le gymnase et l'école après les heures de classe.

Les portes devant être utilisées par les parents sont les portes extérieures arrière soit les vestiaires et le gymnase pour votre enfant au parascolaire.

Nous vous invitons à lire attentivement [nos règles de fonctionnement](#) à ce sujet.

Merci de votre précieuse collaboration!

INFO-ÉCOLE #4

Récupération de votre enfant à l'école – primaire

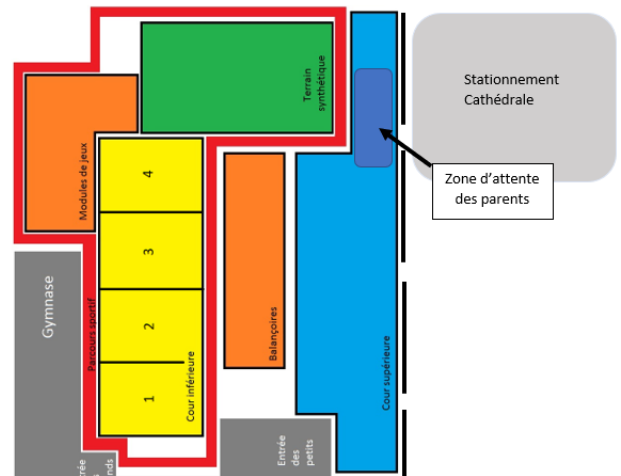
Fin des classes

Pour des raisons de sécurité, merci de demeurer dans la **zone d'attente parentale** lorsque vous venez récupérer votre enfant à l'école.

Les parents des enfants qui fréquentent le service de garde peuvent venir récupérer leur enfant en circulant par le vestiaire à partir de **15 h 48** seulement (après le départ des autobus). Les parents doivent se rendre uniquement au local du service de garde. Aucune circulation autre dans l'école n'est autorisée.

Heure du midi

Lorsque vous venez récupérer votre enfant à l'école durant l'heure du midi, il est très important d'**informer** un adulte du service de garde en présence (dossards) que vous souhaitez quitter avec votre enfant. Également, nous vous demandons de demeurer dans la zone d'attente parentale et d'interpeller le premier adulte identifié près de cette zone.



Pédagogique flottante – 28 janvier 2026 – primaire

Rappel : il y aura une demi-journée pédagogique flottante en après-midi le **28 janvier** prochain pour **l'école St-Rosaire uniquement**. Il n'y aura donc **pas de classe pour les élèves du primaire** de l'école St-Rosaire lors de cet après-midi. Le service de garde sera ouvert pour les parents utilisateurs de ce service. Un transport scolaire régulier sera offert à 11 h 50 pour le retour à la maison.

Les **élèves de l'école de la Découverte** auront, pour leur part, **une journée régulière** de classe le 28 janvier.

Semaine de relâche scolaire du 2 au 6 mars 2026

Le service de garde fera aussi relâche du 2 au 6 mars étant donné que le nombre d'inscriptions ne permet pas l'ouverture du service de garde.

INFO-ÉCOLE #4

INVITATION – AGA FONDATION ÉCOLE ST-ROSAIRE

L'objet de la rencontre est de présenter le rapport d'activités de la dernière année et de **renouveler les membres de son CA.**

S'impliquer au sein de la Fondation : c'est contribuer concrètement à la réussite des élèves qui nous sont confiés en réalisant des projets novateurs en équipe.

La rencontre se tiendra dans la grande salle de l'école et une collation sera offerte.

Nous espérons vous y voir en grand nombre!



RAPPEL : réinscription votre enfant à l'école

Il est maintenant le temps de réinscrire votre enfant à l'école. Pour accéder à l'inscription de votre enfant : <https://portailparents.ca/accueil/fr/>

Pour ceux et celles qui utiliseront, pour la première fois, le Portail parent Mozaïk, vous devrez créer votre compte Mozaïk à l'aide du code permanent de votre enfant et selon l'adresse de courriel que vous avez donnée à l'école.

Une fois connecté, un message vous mentionnera que vous pouvez accéder à l'inscription de votre enfant.

Instructions d'inscription :

- ✓ Pour chaque enfant de votre famille, choisissez une des deux actions suivantes :
 - **Réinscrire à l'école** : Pour réinscrire votre enfant à l'école actuelle et si besoin est, de faire un changement d'adresse.
 - **Ne pas réinscrire** : Pour signifier que votre enfant ne fréquentera plus l'école Saint-Rosaire et de la Découverte à la prochaine rentrée.
- ✓ Ensuite, remplissez la fiche d'inscription, et confirmez l'inscription.

NOUVEAUTÉ : Pour les élèves hors territoire qui fréquentent déjà l'établissement, les inscriptions se feront également sur le Portail.

La période d'inscription se déroulera du 12 au 26 janvier. Pour toutes questions supplémentaires relatives à l'inscription vous pouvez communiquer avec madame Alexe Côté-Bilodeau, secrétaire, par courriel à l'adresse suivante : alexandra.c-bilodeau@cshic-chocs.qc.ca en indiquant le nom de l'enfant concerné ou par téléphone au 418 368-2237.

L'anxiété chez nos enfants que puis-je faire en tant que parent ?



Pour tous les parents, grands-parents et adultes significatifs des jeunes de 4 à 17 ans

Pour s'inscrire à un des webinaires offert en ligne en 2026 par l'équipe de soutien HORS-PISTE : <https://sante-mentale-jeunesse.usherbrooke.ca/je-suis-un-parent/hors-piste/>

Gratuit

**Jeudi
22 janvier
11h30 à 13h**



**Mercredi
18 février
18h30 à 20h30**



**Jeudi
19 mars
18h30 à 20h**



**Mardi
7 avril
11h30 à 13h30**



**Mercredi
20 mai
11h30 à 13h**



Avec le financement de
 Agence de la santé
publique du Canada / Public Health
Agency of Canada

Centre intégré
de santé et de
services sociaux de
la Montérégie-Centre
Québec

UDS Université de
Sherbrooke

 Centre RBC
d'expertise universitaire
en santé mentale



Contenu écrit sous licence CC BY-NC a.d. Contenu graphique via [Canva](#) et [DessinerPoint](#), selon la licence en vigueur
© Programme HORS-PISTE par le Centre RBC d'expertise universitaire en santé mentale (2025), Université de Sherbrooke.